

Direction des examens et concours
Bureau DEC3

Affaire suivie par :
Denis JAY
Tél : 03 81 65 73 76
Mél : denis.jay@ac-besancon.fr
ou ce.dec3@ac-besancon.fr
10 rue de la Convention
25030 Besançon cedex

**Inscriptions CFG
Certificat de Formation Générale
Session du 30 novembre 2021**

➤ **Ouverture du registre des inscriptions**

Le registre des inscriptions des candidats au Certificat de Formation Générale (CFG), session du 30 novembre 2021, sera ouvert **du vendredi 20 septembre - 8h00 au jeudi 14 octobre 2021 - 20h00 inclus** pour tous les candidats domiciliés dans les départements du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône et du Territoire de Belfort.

Public concerné

La session du 30 novembre 2021 est ouverte à **des adultes et à des candidats non scolarisés** âgés de 16 ans au moins au 31 décembre 2021, ainsi qu'aux candidats scolarisés par le CASNAV.

➤ **Modalités d'inscription**

Les **candidats** domiciliés dans l'académie de Besançon s'inscriront sur Internet à l'adresse suivante :

<https://exacyc.orion.education.fr/cyccandidat/portal/login>

Les établissements inscrivant des candidats individuels veilleront à inscrire les coordonnées (postale et téléphonique) de l'établissement en lieu et place de celles des candidats, afin d'en permettre l'identification par mes services en particulier pour l'organisation des affectations en centre d'épreuve.

➤ **Confirmation d'inscription**

Après avoir validé l'inscription, une confirmation d'inscription sera envoyée à l'adresse renseignée. Vous pourrez également la trouver dans votre espace candidat.

(Merci de veiller à ce que les nom et prénom du candidat soit bien inscrit sur la boîte aux lettres.)

Elle devra être renvoyée datée, signée, accompagnée des pièces justificatives demandées, au Rectorat – Bureau DEC 3 – pour le vendredi 22 octobre 2021, délai de rigueur.

➤ **Date et nature des épreuves**

La date des épreuves est fixée au **mardi 30 novembre 2021**.

Epreuve écrite de français, portant sur la maîtrise de la langue - durée : une heure

Epreuve écrite de mathématiques, constituée d'exercices en rapport avec la vie pratique - durée : une heure

Epreuve orale - durée : 20 minutes

➤ **L'épreuve orale**

L'épreuve orale prend appui sur un dossier élaboré à partir de l'expérience professionnelle du candidat, ou de stage(s) de formation, ou de centres d'intérêt personnels.

Le dossier présenté doit comporter **6 pages maximum**. Sa rédaction implique l'usage des technologies de l'information et de la communication. **Le dossier est obligatoire.**

Il doit être remis pour le vendredi 26 novembre 2021 au centre d'examen dont les coordonnées seront indiquées sur la convocation.

➤ **Candidats en situation de handicap**

Les candidats en situation de handicap peuvent demander un aménagement des conditions d'examen.

Le dossier de demande d'aménagement d'épreuves, à demander au bureau DEC3, doit être constitué dès l'inscription.

Le dossier devra ensuite être adressé au médecin de votre département d'habitation qui figure ci-dessous :

- Dr Isabelle RISOLD-FAIVRE, Médecin désigné par la CDAPH du Doubs, 26 Avenue de l'Observatoire 25000 BESANCON ; Tél : 03.81.65.48.69, mail ce.sante.dsden25@ac-besancon.fr
- Dr Laurence GUILLAUME, Médecin désigné par la CDAPH de Haute Saône, 5 place Beauchamp 70000 VESOUL ; Tél : 03.84.78.63.07 ; mail ce.sante.dsden70@ac-besancon.fr
- Dr (en attente de désignation), Médecin désigné par la CDAPH du Jura, 335 Rue Charles Ragmey BP 602, 39021 LONS LE SAUNIER Cedex ; Tél : 03.84.87.27.45 ; ce.sante.dsden39@ac-besancon.fr
- Dr Claudine LOHMANN, Médecin désigné par la CDAPH du Territoire de Belfort, Place de la Révolution Française - BP 129, 90003 BELFORT CEDEX ; Tél : 03.84.46.66.13 ; mail ce.sante.dsden90@ac-besancon.fr